

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 5 (1947)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Konkurrenz und Planwirtschaft¹

Le Cercle d'études des problèmes théoriques d'économie politique de la Société suisse de statistique et d'économie politique, dont la création remonte à 1944, vient de publier un ouvrage dont l'intérêt ne saurait échapper au lecteur.

Les membres de ce cercle, qui se recrutent pour la plupart dans des milieux universitaires suisses, ont senti le besoin de se rencontrer pour aborder certains problèmes qui leur paraissent essentiels et dont la connaissance est nécessaire pour qui veut saisir et comprendre la complexité des questions qui se posent quotidiennement dans le cadre de notre vie économique. D'aucuns mettront en doute l'opportunité de tels contacts entre « théoriciens » qui ne sont pas journalièrement mêlés à la vie des affaires et auxquels échappent, pour cette raison, certains aspects de la pratique.

Les auteurs de *Konkurrenz und Planwirtschaft* en sont conscients, mais ils font valoir que l'étude théorique et scientifique n'est pas un but en soi, mais qu'elle doit permettre en premier lieu de mieux saisir les problèmes concrets de la politique économique. Enfin, ils constatent que particulièrement en Suisse, cette politique s'appuie dans une mesure très insuffisante sur les grands principes et sur les lois fondamentales de l'économie politique. Ils espèrent combler cette lacune par leurs publications, dont nous avons sous les yeux la première qui réunit dans un même volume huit travaux portant tous sur le problème général de la concurrence et de l'économie dirigée.

Ces études ne prétendent donc pas apporter des solutions pratiques aux problèmes de politique économique, mais elles ont pour objet d'en poser les fondements qui permettront de trouver les solutions adéquates.

M. le professeur Amonn pense que la connaissance de la théorie des prix et de la valeur est la condition indispensable à toute politique de l'Etat qui se propose d'influencer les prix avec quelque efficacité. C'est pourquoi il en analyse les principes dans un esprit très scientifique.

Si M. le professeur W. A. Jöhr consacre une cinquantaine de pages à l'étude du type de la concurrence parfaite, de sa fonction et de sa position dans le cadre de l'économie nationale, M. Emil Küng porte l'accent sur la diversité des formes du marché et sur les relations des marchés entre eux.

M. Hans Böhi s'arrête plus particulièrement à la notion de concurrence dans le type de l'économie dynamique, après en avoir fixé les limites, et M. H. Dütschler apporte à ce même sujet un complément qui est, pour son

¹ *Konkurrenz und Planwirtschaft*. Beiträge zur theoretischen Nationalökonomie. Verlag A. Francke A.-G., Berne 1946. 240 pages.

auteur, l'occasion de recourir à l'emploi de nombreuses formules relevant des mathématiques.

Quant à MM. Walter et Bieri, ils n'ont pas de peine à montrer que les problèmes d'une économie socialiste doivent aussi être analysés en fonction d'économies types. M. Bieri en particulier relève tous les points communs qui existent entre le type d'une économie planifiée socialiste — laquelle accorderait aux consommateurs le libre choix de leurs achats — et le type de l'économie fondée sur la concurrence parfaite.

Enfin, dans une dernière étude intitulée *Le système de l'économie dirigée*, M. Bongras, professeur à l'Université de Fribourg, délimite la notion de l'économie dirigée, en examine les mécanismes et analyse les différents moyens dont dispose « l'autorité dirigeante » pour assurer l'organisation de la production, tout en laissant la demande s'exprimer librement.

Ce premier ouvrage laisse bien augurer des prochaines publications du Cercle d'études des problèmes théoriques d'économie politique et il faut saluer avec la plus vive satisfaction ce renouveau de recherche scientifique qui veut lutter contre un certain empirisme aussi dangereux que répandu.

J. G.

L'aspect monétaire des échanges internationaux ¹

La théorie des échanges internationaux, de même que la politique du commerce extérieur des Etats, conservent un caractère mécanique, déterminé, dont la théorie générale des échanges et de la valeur semble s'être dépouillée. Tandis que les premières se fondent principalement sur la notion d'équilibre, la seconde tient compte de plus en plus des conditions dans lesquelles divers équilibres possibles sont susceptibles de s'établir ; elle reconnaît la complication que l'intervention de la monnaie introduit dans la vie économique. Or, les échanges internationaux sont intimement liés aux économies nationales. Ils sont inconcevables sans elles. Les deux théories doivent donc communiquer et avoir entre elles des rapports logiques. Cette relation a déjà été instituée, nécessairement, dans les politiques commerciales des gouvernements. Mais elle a été réalisée d'une façon pragmatique et l'on a eu tendance soit à sacrifier l'utilité des échanges intérieurs à l'équilibre du commerce extérieur, soit à bouleverser les échanges internationaux pour assurer une expansion artificielle des économies nationales. Cette intégration de la théorie des échanges internationaux dans la théorie économique générale ne signifie pas que la première ne puisse pas se distinguer par des caractères particuliers ; sinon, son existence séparée ne se justifierait pas. En effet, la coexistence de systèmes monétaires distincts dans le monde soulève des problèmes spéciaux que la théorie générale, qui raisonne dans l'hypothèse d'un régime monétaire homogène, n'a pas besoin de considérer. Telles sont les idées directrices d'un ouvrage

¹ Jacques A. L'Huillier : *L'aspect monétaire des échanges internationaux*. Librairie de l'Université, Genève 1946. 275 pages.

publié récemment par M. Jacques A. L'Huillier, qui a été couronné par la Faculté de droit de l'Université de Paris et qui est honoré d'une préface de M. le professeur Bertrand Nogaro.

La première partie du livre est consacrée à l'étude des moyens, naturels ou artificiels, par lesquels l'équilibre des engagements internationaux réciproques se réalise. Elle vise moins à répéter des vérités traditionnelles quant au fonctionnement du marché des changes qu'à éprouver la solidité de certaines d'entre elles au regard de la logique ou de l'évolution contemporaine des cadres dans lesquels l'économie se développe. Notons au passage quelques-unes de ces observations. L'auteur remarque notamment que la faculté de se procurer des liquidités, pour pallier des déséquilibres de trésorerie, s'est accentuée beaucoup plus fortement sur le plan interne que sur le plan international. Analysant les facteurs spontanés d'équilibre des échanges entre les nations, il constate que le rôle des métaux précieux s'est modifié sensiblement, non seulement parce que l'influence de l'or sur les masses monétaires nationales a changé complètement, mais aussi parce que le métal jaune n'est plus qu'une parmi d'autres catégories de moyens de paiement internationaux. Ces transformations, qui ont éloigné le système économique de l'uniformité presque parfaite qu'il avait atteinte quand la place de Londres commandait indirectement les politiques nationales de crédit, l'a rendu moins résistant à des déséquilibres, devenus du même coup plus fréquents, des échanges internationaux. Les formes atténuées du contrôle des changes n'ont fait qu'aggraver la confusion, jusqu'au moment où son avènement sous une forme absolue a consacré le sacrifice de l'utilité à l'équilibre. Quant aux tentatives de coopération volontaire internationale qui se sont succédé dans la période d'entre-deux-guerres, elles n'ont jamais tendu vers une synchronisation efficace des économies nationales, telle qu'elle se manifestait d'une manière satisfaisante vers la fin du siècle dernier, mais uniquement vers un accroissement temporaire des liquidités internationales, solution superficielle.

Les matériaux étant ainsi rassemblés, l'auteur développe sa thèse dans la seconde partie. Il montre que les économies nationales doivent trouver, en favorisant, notamment par la suppression des excès de crédit, la concordance des prévisions des entrepreneurs avec la demande réelle, un état où l'équilibre des engagements — notion que la théorie générale n'a pas assez utilisée, contrairement à la théorie du commerce international — coïncide avec l'utilité des échanges. Cette conception se rapproche davantage de celles de l'école française, par exemple de M. Rist, que de celles de Keynes. Il convient alors, pour compléter le tableau, de montrer comment les diverses méthodes de réalisation de l'équilibre des échanges internationaux, examinées dans la première partie, agissent sur cet état d'harmonie des économies nationales. Cette entreprise peut paraître audacieuse, mais elle est en somme nécessaire puisque la théorie ne mérite son nom que si elle couvre tous les faits qu'elle étudie, et l'un des plus évidents est justement cette interpénétration des échanges intérieurs et extérieurs. Il reste à mettre en lumière le caractère *sui generis* des échanges internationaux, dérivant de l'absence d'un système monétaire mondial homogène. Le « gain du commerce international », qui n'est pas différent dans son essence de l'utilité des échanges intérieurs, est soumis

cependant à une influence spéciale qui tient à la possibilité de variations brusques de la position relative des différents systèmes de prix nationaux.

Au moment où les gouvernements sont enclins à oublier la complexité de certains problèmes à la faveur de la simplification que la guerre a fait subir aux besoins, partant à toute la vie économique, en redonnant la primauté à la production par rapport à la distribution, cette étude apporte un avertissement utile. Il faut profiter du répit actuel pour préparer l'avenir. Tous ceux qui sentent l'obligation de prévoir, de penser au delà des difficultés quotidiennes, liront avec profit l'ouvrage de M. L'Huillier. X.

Etudes et conjoncture¹

I. *Union française*

Deux publications nouvelles, mensuelles, d'observation économique et de conjoncture — série rouge, la France, série bleue, le Monde — se proposent un examen général et périodique de l'évolution de la situation française et celle des territoires d'outre-mer, comme aussi l'étude de cette évolution dans certaines régions : secteur nord et sud — américains, européen ou asiatique.

La France, relevons-nous dans la première partie de cette revue, en raison du retour d'un million d'hommes célibataires, a connu dès 1945 une nuptialité accrue : 450.000 mariages, en augmentation de 150.000 sur la moyenne annuelle admise de 300.000. La natalité, gravement déficitaire au cours des années de guerre, devait atteindre le niveau minimum de 700.000. Les 900.000 naissances que l'on espérait en 1946 et celles de 1947 combleront quelque peu ce déficit. Mais le problème de la natalité reste entier pour les années suivantes.

A ceci s'ajoutent des préoccupations d'ordre alimentaire. La mortalité infantile reste forte, due principalement à l'affaiblissement physiologique des mères, découlant des conditions actuelles du ravitaillement et des effets, cumulés de cinq ans de pénurie.

La moyenne de la consommation alimentaire réelle par personne et par jour correspond à environ 2250 calories à Paris et 2100 à Marseille, ce qui est encore loin des 2800 calories admises comme nécessaires par les hygiénistes.

Suivent des considérations sur les salaires, les prix et leurs rapports avec la consommation, le crédit et les finances publiques, le commerce extérieur, etc.

II. *Economie mondiale*

Les perspectives d'un approvisionnement mondial, difficile en ce qui concerne les denrées alimentaires, particulièrement les matières grasses et le sucre, de même que pour la production du charbon et des métaux non ferreux, sont par contre meilleures pour le pétrole et accusent même un excédent de l'offre sur la demande quant aux marchés des métaux légers et ceux de la laine et du coton.

¹ « Etudes et conjoncture » : *Union française*. Nos 1 et 2, août-septembre 1946. « Etudes et conjoncture » : *Economie mondiale*. N° 4, septembre 1946 (Presses universitaires de France).

Céréales : Stocks tombés de 45,5 millions de tonnes en 1943 à 10 millions environ en 1946. Prévision de la recette mondiale 1946-47 : 159 millions de tonnes pour une consommation normale supputée à 175 millions.

Sucre : La production mondiale aurait été encore inférieure de plus de 6 millions de tonnes à celle de la campagne de 1939.

Charbon : Production en 1938, 227 millions de tonnes, production en 1946, 173 millions de tonnes.

Pétrole : L'extraction a connu des progrès considérables pendant la guerre (Etats-Unis, Venezuela et Moyen-Orient), passant de 280 millions de tonnes métriques en 1938 à 372 en 1945. Toutefois, la consommation reste à un niveau beaucoup plus élevé qu'on ne l'avait prévu ; on estime qu'elle atteindra 410 millions de tonnes en 1950 et 480 en 1960.

Coton : Stocks mondiaux le 1^{er} août 1946, 27 millions de balles. Consommation 1946-47 supposée à 26 millions de balles.

Laine : En automne de 1945, l'excédent atteignait environ 2 millions de tonnes.

Conclusions

Si les récoltes de 1947 sont bonnes, le bilan alimentaire sera vraisemblablement en équilibre en 1947-48 et il pourrait y avoir surproduction et partant crise dès 1948-49, à moins que les besoins des consommateurs mondiaux ne soient eux-mêmes accrus. L'évolution future est donc fonction du volume du revenu mondial : qu'il s'agisse de développer la demande des grands produits par tête d'habitant, ou qu'il s'agisse de nouvelles possibilités d'emploi des matières premières, seule l'élévation du niveau de vie mondial permettra d'éviter la dépression.

La pénurie des métaux non ferreux semble devoir persister pendant un ou deux ans, mais elle ne se prolongera sans doute pas après 1949.

Quant au charbon, il ne semble pas que l'offre puisse arriver à couvrir la demande avant longtemps.

La tension qui caractérise la plupart des marchés continuera donc vraisemblablement à se traduire par une hausse des prix pendant plusieurs mois encore ; c'est ce mouvement de hausse, dont l'intensité varie d'ailleurs avec chaque produit, qu'il serait utile de pouvoir connaître et limiter. F. Y.

La doctrine américaine de la porte ouverte en Chine ¹

L'étude de politique économique d'André Vince qui vient de paraître est l'œuvre d'un de ces nombreux étudiants qui ont trouvé refuge en Suisse pendant la guerre de 1939-45. Comme le dit Carl Burckhardt dans sa préface, il y avait alors à l'Institut des Hautes études internationales de Genève des hommes appartenant à des familles d'esprit très différentes ; ils ont bénéficié

¹ André Vince. *La doctrine américaine de la porte ouverte en Chine et son application dans la politique internationale*. Payot, Lausanne 1946. 148 pages,

des discussions qui s'y déroulaient en ce temps où tout était mis en question. M. Vince a pris pour sujet la doctrine américaine de la porte ouverte en Chine, estimant sans doute qu'elle met en lumière les rivalités et les conflits qui ont agité les grandes puissances mondiales depuis le XIX^e siècle. Cette doctrine a deux principes, d'une part l'égalité des chances en matière commerciale et industrielle pour les nations dans leurs relations avec la Chine, et de l'autre le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale et administrative de la Chine. Elle naquit en 1899, à un moment où, à la suite d'accords particuliers avec la Chine, les puissances européennes s'y assuraient des sphères d'influence et des territoires à bail. Ce vaste pays allait-il au-devant du démembrement ? Certaines nations n'avaient que des buts pacifiques, d'autres visaient à une expansion territoriale, telles la Russie et le Japon. C'est donc pour éviter ce démembrement et ne pas voir s'élever des barrières entre les diverses régions convoitées que les Etats-Unis proposèrent aux puissances, par une note diplomatique, d'adopter le principe de l'égalité de chances qui canaliserait et équilibrerait leurs intérêts. Ceci exposé, l'auteur retrace l'histoire de l'application de la doctrine depuis l'insurrection des Boxers jusqu'à la Conférence des neuf puissances à Washington en 1922. On verra le rôle important qu'elle joua chaque fois dans les conflits relatifs aux problèmes d'Extrême-Orient et du Pacifique et qu'elle apparaît dans un grand nombre de traités et d'accords. Le sujet est exposé avec clarté et l'on sera heureux de pouvoir se mettre aisément au courant d'une question qui, en définitive, est un des nœuds de la politique internationale au début du XIX^e siècle.

Handbuch des Bank-, Geld- und Börsenwesens der Schweiz ¹

Il est peu de domaines où l'évolution est aussi rapide et les changements de méthodes aussi fréquents que dans le secteur économique. Un gouvernement prend-il des mesures d'ordre monétaire, aussitôt les autres Etats arrêtent des dispositions qui doivent neutraliser les premières et dont l'exécution nécessite une organisation administrative souvent compliquée.

Mais le secteur monétaire n'est pas le seul à offrir des transformations importantes, car aujourd'hui, sur toute la ligne, des modifications sont à enregistrer. Les marchés de l'argent et des capitaux sont de plus en plus interdépendants ; les grands centres financiers s'influencent réciproquement ; dans le domaine du crédit, de nouvelles modalités de prêts se sont substituées à celles d'hier ; le commerce international a dû reviser ses anciennes méthodes de règlement, dites classiques, pour s'adapter aux exigences du moment. Toutes ces raisons ont obligé les banques en particulier à faire preuve d'une souplesse extraordinaire et à s'organiser au fur et à mesure des besoins de la pratique, d'où l'origine de procédés nouveaux et d'un vocabulaire technique considérablement enrichi que les anciens manuels ignorent complètement.

¹ *Handbuch des Bank-, Geld- und Börsenwesens der Schweiz*. Édité par MM. Dr. jur. Rudolph J. Kaderli et Dr. rer. pol. Edwin Zimmermann. Verlag Aktiengesellschaft, Thun, 1947. 606 pages.

L'absence d'un dictionnaire des termes bancaires et financiers se faisait sentir de plus en plus. C'est pourquoi quelques économistes et juristes, en rapports étroits avec les affaires, et efficacement secondés par des hommes du métier, se sont attelés à ce travail aussi absorbant qu'utile.

Aujourd'hui, nous devons à MM. R.-J. Kaderli et Ed. Zimmermann de posséder un manuel de toutes les opérations bancaires, boursières et monétaires, qui se présente sous la forme d'une encyclopédie. D'éminents financiers, banquiers et professeurs ont bien voulu apporter le meilleur de leurs vastes connaissances et le fruit de leur expérience à la rédaction de ce manuel que toutes les bibliothèques, institutions de crédit, chroniqueurs financiers, hommes d'affaires devraient posséder, tant la matière en est riche et la rédaction soignée. Ainsi, sous le titre « Aktie », nous trouvons les rubriques : Aktie, Beurteilung der Aktien, Aktienaufteilung, Aktienbank, Aktieneinführung, Aktienindex, Aktieneinzahlungen, Aktienmantel, Aktienmehrheit, Aktienminderheit, Aktienstempel, Aktientausch, Aktienzertifikat, Aktienzusammenlegung. Chacune de ces rubriques est définie, expliquée, complétée par des exemples, et suivant l'importance du texte, celui-ci est signé par son auteur.

Nous pensons qu'il est utile de relever ici l'intérêt incontestable d'un ouvrage dont l'importance ne saurait échapper à personne et qui deviendra un des instruments les plus précieux pour tous ceux qui s'occupent à un titre quelconque des questions économiques et financières.

J. G.

Prosperité et impôts : La situation du contribuable en Suisse ¹

De toutes parts nous parviennent des critiques plus ou moins objectives de l'imposition fiscale en Suisse. Par contre, aucune étude d'une réelle valeur n'avait encore été mise à notre disposition jusqu'à ces derniers jours. M. le Dr J. Reiser vient en effet de publier, dans les *Cahiers de l'Actualité économique*, une analyse pénétrante et vivante de l'évolution fiscale suisse.

Mais qu'on ne se trompe pas. L'intention de M. Reiser n'est pas de nous indiquer des artifices plus ou moins honnêtes pour éluder une partie de nos revenus et tromper ainsi le fisc, même s'il le méritait un peu parfois ! L'auteur entend servir mieux que cela les intérêts des contribuables.

Après avoir recherché l'origine des impôts dans le passé, M. Reiser fait une claire distinction entre les différentes formes de l'imposition, directe et indirecte. Nous passons ensuite rapidement en revue l'évolution de la fiscalité de 1914 à nos jours, sans oublier ce point culminant que fut 1945, année au cours de laquelle était encore en vigueur l'impôt sur les bénéfices de guerre à des taux extraordinairement élevés.

Nous arrivons ensuite aux diverses conséquences des impôts exagérés, conséquences d'ordre économique, financier, social, politique et moral. Nous abordons enfin des conclusions intéressantes et parfois inattendues. Qu'il

¹ Dr J. Reiser : *Prosperité et impôts*, Les cahiers de l'Actualité économique, Editions Radar, Genève, 1947. 40 pages.

nous soit permis de ne pas les dévoiler, afin de ne pas frustrer le lecteur éventuel du grand plaisir qu'il aura à lire l'ouvrage de M. Reiser.

Prospérité et Impôts est un plaidoyer puissant et efficace en faveur de l'économie suisse, accablée par des soucis multiples d'ordre fiscal. C'est aussi surtout un véritable résumé explicatif des divers problèmes d'impôt. Les nombreux tableaux originaux et les différents graphiques faciliteront, nous n'en doutons pas un instant, la lecture de cette synthèse si intéressante.

A. F.

Kleine Steuerkunde ¹

La littérature fiscale actuelle est aussi abondante que les impôts sont nombreux ; c'est dans l'ordre logique des choses, et comme chaque auteur considère la question sous un angle particulier, nous sommes d'avis que n'importe quelle étude présente un intérêt pour le lecteur.

Voici une nouvelle publication qui se propose de donner un tableau complet, quoique succinct, de tous les impôts suisses avec lesquels l'homme d'affaires doit compter. Elle ne se contente pas d'exposer les diverses dispositions légales et leurs applications pratiques, mais elle cherche aussi à en déterminer les conséquences économiques. Dès lors, l'auteur de ce précis pose les fondements d'une politique fiscale qui doit sauvegarder les intérêts de toute entreprise.

Il est superflu de relever l'utilité de cette étude qui suggère des solutions en vue de ramener les charges fiscales à leur minimum, ce qui ne signifie pas qu'elles deviennent inexistantes ; elles sont encore très lourdes car, si anti-économique que cela soit, les impôts représentent aujourd'hui l'un des éléments du prix de revient les plus élevés. C'est pourquoi toute solution qui apporte un allègement fiscal, dans les limites de la légalité, mérite d'être examinée avec le plus grand soin par le commerçant. Le comptable, le conseiller financier, le réviseur aussi bien que le fonctionnaire de l'administration des contributions consulteront donc avec un réel profit l'ouvrage de M. Borkowsky, qui contient également une table des matières et un index par matières très détaillé.

J. G.

Swiss Industry and Trade N° 1/1947 ²

L'Office suisse d'expansion commerciale, à Lausanne, vient de sortir de presse le premier numéro de l'année de *Swiss Industry and Trade*, revue d'exportation destinée aux marchés anglo-saxons.

Nous y relevons notamment une intéressante étude d'actualité de M. Masnata, directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale, sur les relations commerciales entre la Suisse et la Grande-Bretagne, les débouchés

¹ Dr. R. Borkowsky : *Kleine Steuerkunde*. Verlag des Schweiz. Kaufmännischen Vereins, Zürich 1946. 106 pages.

² Publication de l'Office suisse d'expansion commerciale, à Lausanne. Février 1947.

qu'offre le marché suisse aux produits britanniques, la structure du trafic anglo-suisse et sa signification sur le plan du commerce international.

Par ailleurs, cette publication comporte une série d'articles intéressants : l'Observatoire de Neuchâtel et l'industrie horlogère, les applications de l'électricité à la ferme, le bétail d'exportation de la race tachetée du Simmental et de la race brune, etc.

L'artisanat et le commerce de détail en Suisse ¹

Plongeant ses racines dans l'âme du « peuple des petits », de ceux qui travaillent et qui peinent souvent dans des conditions difficiles, contre le courant des tendances actuelles de nivellement, d'uniformité et d'anonymat, l'Union des arts et métiers poursuit dans notre pays sa tâche de maintenir l'existence d'une classe moyenne forte, vaillante et indépendante.

C'est à la démonstration et à l'éloge de cette fonction que sont consacrées les diverses et brèves études formant le texte de cette brochure :

1. *L'artisanat et les petites et moyennes entreprises dans la vie économique*, de M. Alfred Guttersohn.
2. *Fédéralisme et artisanat*, de M. Alfred Piguet.
3. *Politique artisanale*, de M. Paul Gysler.
4. *Patrons et ouvriers*, de M. Renaud Barde.
5. *Formation professionnelle des artisans et commerçants*, de M. Boeschstein.
6. *Entraide dans le commerce de détail*, de M. Charles Blanc.
7. *Dix ans de cautionnement collectif dans les métiers*, de M. R. Jaccard.
8. *Le service d'organisation commerciale de l'U. S. A. M.*, de M. F. Oberli.

F. Y.

Die Selbstfinanzierung der Unternehmung als theoretisches Problem der Betriebswirtschaftslehre und der Volkswirtschaftslehre ²

L'autofinancement a été l'objet de nombreuses études au cours de ces dernières années, mais les questions qu'il pose sont si nombreuses et complexes qu'aucun auteur n'en a fait le tour. Cela tient à la fois à l'importance de l'autofinancement et à la difficulté qu'il y a à relever toutes les conséquences — directes et indirectes — que cette politique peut avoir.

Un auteur de la Suisse alémanique vient de publier un ouvrage important sur cette méthode de financement qu'il étudie sous deux aspects : en fonction de l'entreprise et de la vie de celle-ci et sous l'angle de l'économie nationale et même générale.

¹ *Les cahiers de l'actualité économique*. N° 8. Editions Radar, Genève. 61 pages.

² Franz Hegner : *Die Selbstfinanzierung der Unternehmung als theoretisches Problem der Betriebswirtschaftslehre und der Volkswirtschaftslehre*. Verlag Paul Haupt, Berne 1946. 140 pages.

Le premier aspect a déjà été souvent abordé et nous ne pensons pas qu'il soit possible d'apporter une contribution très originale aux études antérieures, à moins de concentrer ses recherches à un cas d'espèce qui pourrait offrir quelques éléments nouveaux.

Dans la première partie de son ouvrage, M. Hegner s'est efforcé de serrer le problème de près, ce qui l'a engagé à considérer l'autofinancement en fonction entre autres de la liquidité, de la productivité et de la rentabilité. Ces différents points examinés, l'auteur consacre toute une section à rechercher le rôle que peut jouer l'autofinancement sur la capacité de concurrence de l'entreprise ainsi que sur la lutte que cette dernière doit mener pour éliminer les risques inhérents à toute activité économique.

Enfin, cette politique financière peut avoir de profondes répercussions sur la fortune de l'entreprise, sur ses dépenses et ses résultats. Il était indispensable d'aborder ces questions et de leur consacrer la place qu'elles méritent, particulièrement aujourd'hui où l'effort de toute exploitation porte sur la réduction du prix de revient afin de lutter contre la concurrence et si possible de l'éliminer.

La deuxième partie de cette étude se propose de considérer l'autofinancement sur le plan de l'économie générale, dans ses conséquences sur le bien-être de la nation et même sur l'ensemble des individus, car, en dernière analyse, n'est-ce pas les effets de cette politique sur la collectivité qui seront déterminants lorsqu'il s'agira de prendre position ? Nous pensons que l'auteur a eu raison de relever et de mettre en lumière la différence qu'il y a entre la production des biens de consommation et celle des biens de production, car de leur répartition entre les différents secteurs économiques dépendra l'équilibre de ces derniers.

En conclusion, M. Hegner pense qu'il serait vain de vouloir se prononcer pour ou contre l'autofinancement ; cette politique peut donner de bons ou de mauvais résultats ; tout dépend des conditions dans lesquelles elle est appliquée. Dans tous les cas, le financement de l'exploitation par ses propres moyens supporte aisément la comparaison avec les autres procédés à la condition que l'on sache rester dans la juste mesure.

Ouvrage intéressant dont la deuxième partie est incontestablement plus originale que la première et mérite d'être lue et méditée. J. G.

Hotel-Rechnungswesen nach betriebswirtschaftlichen Grundsätzen ¹

Les guerres et les crises successives de ces trente dernières années ont frappé l'hôtellerie suisse plus gravement que toute autre branche de notre économie nationale.

Durant le stade que l'on pourrait appeler « primaire », c'est-à-dire l'époque de développement et de grande prospérité, le calcul des différents prix de revient fut trop négligé. Les nombreux assainissements qui durent être entrepris par la Fiduciaire hôtelière ont démontré que l'hôtellerie, comme toute autre

¹ Alfred Walther, Prof. Dipl. Ing. Beat Kunz, Dr. rer. pol. *Hotel-Rechnungswesen nach betriebswirtschaftlichen Grundsätzen*. Verlag Paul Haupt. Bern 1947.

entreprise, n'est rentable que dirigée d'une manière rationnelle, basée sur le calcul exact du prix de revient.

C'est à l'étude de ce problème que se sont consacrés MM. le prof. Walther et Dr B. Kunz ; dans un ouvrage d'une septantaine de pages, ils abordent les différentes questions hôtelières d'une manière approfondie et selon des principes nouveaux. Ainsi, l'ensemble de la comptabilité comprend trois divisions principales :

- a) Calcul des différents prix de revient (Kostenarten).
- b) Répartition de ces différents prix de revient.
- c) Interprétation et analyse des résultats obtenus.

Cet ouvrage incite l'hôtelier à considérer son entreprise sous un angle plus commercial et pourrait lui tenir de fil conducteur pour la réorganisation de sa comptabilité.

Un facteur auquel il a été réservé une place toute spéciale est celui du calcul approximatif des différents prix de revient et frais généraux. Le dit calcul est établi soit sur la base des données de l'exercice précédent, soit de comparaison avec d'autres entreprises du même type. Seuls des prix élaborés sur de telles bases sont à même d'éviter des surprises désagréables lors de la clôture de l'exercice.

Une répartition judicieuse des frais, au moyen de clefs ou directement, permet au chef de l'entreprise de contrôler et de déceler une insuffisance du rendement. Ceci nécessite cependant une organisation interne très poussée, que seule une maison d'une certaine importance peut supporter.

La matière traitée et les problèmes soulevés dans ce nouvel ouvrage sont d'un très grand intérêt et inciteront chaque hôtelier à des réflexions et à des applications aussi multiples qu'utiles.

R. A. L.

L'amortissement des immobilisations dans l'industrie

L'amortissement industriel, qu'il faut distinguer de l'amortissement financier, acquiert, comme élément du prix de revient, une importance de plus en plus grande, par suite du développement de la mécanisation des industries. Il ressort de cette constatation que l'industriel ne saurait négliger aujourd'hui le problème de l'amortissement, comme il était peut-être justifié de le faire autrefois.

Selon la définition de M. P. Villeneuve, l'amortissement est la constatation comptable de la dépréciation des immobilisations. Les causes de dépréciation sont de trois ordres, d'ordre physique ou naturel, d'ordre économique et d'ordre juridique. Dans le premier groupe, la dépréciation résulte de l'action d'agents climatiques, de l'activité de l'entreprise et d'accidents. Dans le deuxième groupe, elle provient de la durée limitée d'exploitation, du vieillissement économique des installations et de la conjoncture. Dans le dernier groupe, elle est due à l'expiration d'une concession ou à des mesures de l'Etat, le contingentement des importations par exemple. Les valeurs corporelles et incorporelles auxquelles s'applique l'amortissement sont très variées : bâtiments, installations, machines, mobilier et outillage de tout type et de toute nature, concessions, brevets, patentes et fonds de commerce.

Le problème du choix de la méthode d'amortissement, c'est-à-dire du mode de répartition de la dépréciation, au cours de la durée utile, est des plus importants. La solution idéale serait de répartir de façon égale sur chacun des objets ou des opérations de production qui en ont bénéficié, le total des dépenses (y compris les frais d'entretien et de réparations, et l'intérêt du capital investi) nécessitées par chaque immobilisation. On utilise de préférence les méthodes « mathématiques » d'amortissement à l'effet de simplifier le travail comptable (amortissement dégressif, progressif, constant). D'autres méthodes d'amortissement prennent pour base de calcul la production ou l'utilisation.

Le moyen le plus pratique de contrôle des immobilisations consiste en l'application du procédé de l'inventaire permanent. On crée une fiche de contrôle pour chaque élément des immobilisations. Ce mode de faire présente de multiples avantages ; non seulement le calcul de l'amortissement est facilité, mais encore les renseignements tirés des fiches de contrôle peuvent servir à d'autres fins, pas nécessairement comptables.

L'incorporation de l'amortissement dans le prix de revient de chaque produit nécessite au préalable le calcul de la charge annuelle ou mensuelle d'amortissement, dans lequel il n'est tenu compte que de la dépréciation effective des immobilisations.

Durant ces dernières années, l'Etat en Suisse s'est trouvé dans l'obligation de diriger l'économie nationale du fait de la guerre. Il a été conduit à prescrire certains modes de calcul des prix de revient s'inspirant, quant au calcul de l'amortissement, des méthodes que nous avons vues.

Les prescriptions légales ou une « politique » prudente de gestion motivent souvent la comptabilisation, au bilan, d'un amortissement différent de celui incorporé dans le prix de revient, dans le but de constituer des réserves latentes et d'« assurer ainsi d'une manière durable la prospérité de l'entreprise ».

L'amortissement n'est pas seulement un élément du prix de revient, mais c'est encore un facteur important de liquidité ; il « permet de recouvrer sous forme de capital circulant le capital investi en immobilisation » ; une politique d'agrandissement de l'entreprise par l'autofinancement est ainsi possible. « En cas de hausse des prix, cette constatation n'est vraie qu'en partie, car le total des moyens financiers recouverts reste inférieur au total des valeurs de remplacement des immobilisations ». « Convient-il dans ce cas d'ajuster la valeur des immobilisations au bilan ? » Certainement, si l'on veut pouvoir procéder à des comparaisons entre bilans successifs. L'ajustement se fera sur la base d'indices des prix choisis convenablement. D'autre part, « convient-il d'imputer au prix de revient un amortissement calculé sur la base de la valeur de remplacement ? » Ici encore, il faut répondre par l'affirmative, car la capacité de production ne peut être sauvegardée que par ce seul moyen.

« Les solutions préconisées ci-dessus peuvent être rendues inefficaces si elles sont la cause d'une très lourde imposition. » Tel est le cas en Suisse. Il n'est donc pas indiqué dans ces circonstances de faire coïncider le bilan officiel avec le bilan rectifié de la manière que nous venons de voir. R. F.

Pierre VILLENEUVE : *L'amortissement des immobilisations dans l'industrie*. F. Roth & Cie, S. A., Lausanne, 1946. 228 pages.

La technique de l'organisation dans le commerce du cycle

Cette thèse, présentée par M. L. Jan à l'Ecole des Hautes études commerciales de l'Université de Lausanne, a pour objet l'étude théorique et pratique de l'organisation-type d'une entreprise d'importance moyenne de l'industrie du cycle.

Cette étude présente un intérêt d'ordre général : quantité de problèmes qui y sont soulevés se rapportent également à des établissements commerciaux, de petite et de moyenne importance, d'un autre genre. Notamment les problèmes que pose la fonction de chef d'entreprise : étude du marché, analyse de certains produits, organisation et contrôle de l'entreprise. Les fonctions de chaque agent y sont définies et délimitées. Le travail de chacun est examiné dans tous ses détails, celui du magasinier comme celui du chef du service des achats ou des ventes, celui du secrétaire comme celui du chef d'atelier et du comptable.

Au cours des deux premiers chapitres, il est traité des diverses branches principales et auxiliaires du commerce du cycle, de la structure et de l'évolution du marché du cycle en Suisse principalement. Le rôle et la fonction des divers agents de fabrication et de distribution y sont définis. L'importance de la situation géographique des entreprises du commerce de détail y est soulignée. En fin du deuxième chapitre, l'auteur insiste sur l'importance d'une organisation professionnelle bien comprise.

Les quatre chapitres qui suivent sont consacrés à l'organisation technique des différents services. L'organisation administrative est envisagée tout d'abord. Il est démontré comment le développement de l'entreprise engendre la spécialisation des fonctions, ceci en partant de l'entreprise individuelle où les diverses fonctions sont remplies par un seul agent pour aboutir à l'entreprise d'importance moyenne. Les services des ventes en gros, celui des ventes au détail ainsi que le service de la comptabilité sont ensuite passés en revue.

En ce qui concerne ce dernier service, l'organisation comptable prévoit la division de la comptabilité en deux parties indépendantes l'une de l'autre, soit la comptabilité générale et la comptabilité d'exploitation. Cette division permet le calcul des résultats mensuels : il est donc possible de suivre régulièrement l'évolution de la situation financière de l'entreprise. En outre, le résultat distinct de chacune des activités commerciales et industrielles peut être connu.

En conclusion, le septième et dernier chapitre comporte l'analyse des résultats et de la situation financière.

Cette étude, d'une lecture facile, est illustrée de nombreux tableaux, graphiques et schémas.

En établissant le « Plan d'organisation rationnel d'une entreprise de la branche du cycle », M. L. Jan a voulu démontrer : « Que la branche du cycle obéit aux lois générales ; Que les règles qui y sont applicables avec le plus de profit ne sont pas sans analogie avec les principes qui prévalent ailleurs ; Qu'il doit donc exister une science de l'organisation générale, dont l'auteur s'est efforcé de rédiger un chapitre ».

R. F.

Louis JAN : *La technique de l'organisation dans le commerce du cycle*. Librairie de l'Université, F. Rouge & Cie S. A., Lausanne. 208 pages. 1946.

La Non-stop-circulation

Les éditions Radar de Genève viennent de faire paraître dans la collection des « Cahiers de l'actualité économique » un intéressant volume groupant sous ce titre une série d'articles consacrés à l'automobilisme moderne.

Cet ouvrage, préfacé par M. le conseiller fédéral Enrico Celio, est dû à la collaboration de MM. Robert Marchand, un des pionniers de l'automobilisme en Suisse, Adrien Lachenal, président du T. C. S. et président de l'A. I. T., Charles Dechevrens, président de la Chambre syndicale de l'automobilisme, du cycle et accessoires, Oscar Moosmann, président de l'Union des garagistes suisses, le cap. Michel Tavernier, J. Britschgi, directeur du T. C. S., M^e Edmond Gay, directeur général de l'A. C. S., D^r E. Imfeld, président de la « Carburant », René Alblas, directeur de l'O. T. M., et Vico Rigassi.

Dans un premier article historique, M. Robert Marchand retrace les origines du Salon international de l'automobile à Genève, organisé par le Syndicat des agents d'automobiles et des garages suisses. En second lieu, M. Adrien Lachenal souligne l'importance de l'automobile dans le développement de l'économie suisse. Puis, M. Charles Dechevrens définit les caractéristiques de la production et du marché suisses de l'automobile. Vient ensuite un article de M. Moosmann sur l'activité et les buts de l'Union des garagistes suisses, fondée en 1927. Cette première série d'articles consacrés à l'organisation de l'automobilisme en Suisse se termine par un aperçu de l'industrie suisse de la moto en plein développement.

La seconde série d'articles envisage les problèmes de la route principalement, de même que ceux du carburant et du tourisme. En conclusion, M. Vico Rigassi analyse les causes du développement prodigieux de l'industrie automobile dans le monde.

On trouvera, en annexe, le calendrier des courses automobiles 1947. R. F.

Editions Radar, Genève, « Les Cahiers de l'actualité économique » : Organisation et efficience de l'automobilisme en Suisse : *La Non-stop-circulation*. 50 pages.

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous proposons de faire un compte rendu dans un de nos prochains numéros :

Les caractères contemporains du salaire. Publication de l'Institut de science économique appliquée. Presses universitaires de France. Paris 1946.

Salaire et rendement. (Dans la même collection.) Paris 1947.

Henry Laufenburger : *Finances comparées, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Suisse, U. R. S. S.* Recueil Sirey. Paris 1947.

Wilhelm Röpke : *La communauté internationale*. Bibliothèque du Cheval ailé. Constant Bourquin, éditeur. Genève, 1947.

A. Piatier : *Le contrôle des changes*. Tome I. Conférence permanente des Hautes études internationales. Institut international de coopération intellectuelle. Paris, 1946.

Anton Tautscher : *Bankenverstaatlichung*. Otto Müller Verlag. Salzburg, 1947.

Henri Zwahlen : *La restitution de l'impôt payé à tort*. Imprimerie H. Messeiller, Neuchâtel, 1946.

Emil Huber : *Die Besteuerung der Erbschaften und Schenkungen in der Schweiz*. Verlag H. R. Sauerländer & Co. Aarau, 1946.

Emery Reves : *Anatomie de la paix*. Editions du Milieu du Monde. Genève, 1947.